



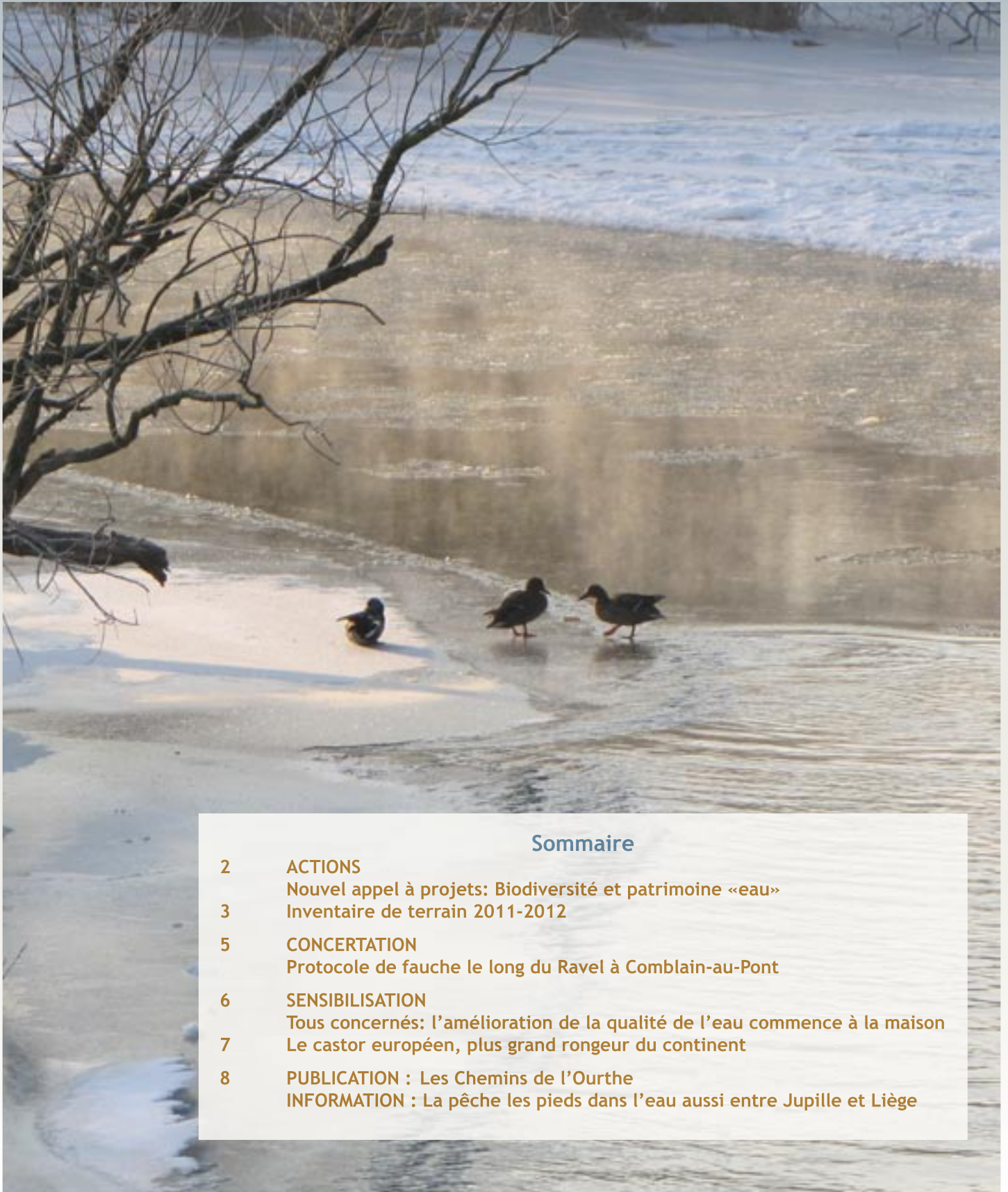
Bulletin de liaison

Contrat de rivière Ourthe

Belgique - België
P.P. - P.B.
LIEGE X

BC 5665

P.302069



Sommaire

- 2 **ACTIONS**
Nouvel appel à projets: Biodiversité et patrimoine «eau»
- 3 **Inventaire de terrain 2011-2012**
- 5 **CONCERTATION**
Protocole de fauche le long du Ravel à Comblain-au-Pont
- 6 **SENSIBILISATION**
Tous concernés: l'amélioration de la qualité de l'eau commence à la maison
- 7 **Le castor européen, plus grand rongeur du continent**
- 8 **PUBLICATION : Les Chemins de l'Ourthe**
INFORMATION : La pêche les pieds dans l'eau aussi entre Jupille et Liège

Editorial

2013, dernière année du présent programme d'actions, sera également celle de la mise en place d'un nouveau Comité de rivière et de la constitution du programme d'actions 2014-2016. En effet, suite aux élections communales et provinciales, un grand nombre de représentants vont changer. Les premiers mois de l'année seront donc consacrés aux contacts avec ces nouveaux représentants, mais également avec les anciens pour le bilan des actions 2012 et la préparation du programme d'actions suivant.

Contacts bilatéraux, groupes de travail, visites de terrain... le programme 2014-2016 doit être défini pour l'été: «un peu» de travail en perspectives! Toutes les idées sont bienvenues: si vous souhaitez proposer une action à un partenaire ou en réaliser une vous-même, prenez contact avec la cellule de coordination.

D'ici la fin de l'hiver, des panneaux reprenant le nom des cours d'eau traversés par une route communale seront apposés sur les divers ponts et parapets

qui les enjambent. C'est la concrétisation d'un projet plus large ayant pour objectif de faire reconnaître ces cours d'eau comme tels, de leur rendre une identité parfois oubliée et par l'apposition du logo du Contrat de rivière, de marquer leur appartenance au sous-bassin hydrographique de l'Ourthe.

Sophie Duchateau
Cécile Pironet

Agenda

7-8 février

Salon des mandataires
(WEX)

Venez nous rencontrer au stand du Contrat de rivière

15-22 mars

Journées de l'eau
dans le bassin de
l'Ourthe

Plus d'informations
dans le prochain
bulletin

Toute l'équipe du Contrat de rivière
vous souhaite
de joyeuses fêtes et une bonne année 2013



L'Ourthe à Noisoux - Hiver 2011-2012

Actions

Le règlement
(éligibilité, critères
de sélection...)
et le formulaire
d'inscription sont
téléchargeables sur
www.cr-ourthe.be

Nouvel appel à projets Biodiversité et patrimoine «eau»

Un montant de 10000 euros a été repris au budget 2013 du Contrat de rivière pour aider à la réalisation de projets concrets en

faveur de la biodiversité et du patrimoine «eau» du bassin de l'Ourthe. Tous les partenaires du CRO, écoles ou associations liées

à ces partenaires peuvent introduire un dossier de candidature (avant le 1er mars!).

Inventaire de terrain 2011-2012

Actions

Un état des lieux en préparation du prochain programme d'actions

Entre septembre 2011 et octobre 2012, deux membres de la cellule de coordination ont parcouru les divers cours d'eau du bassin pour en dresser l'inventaire. Celui-ci permet de hiérarchiser les problèmes rencontrés mais également de mettre en évidence certains points positifs rencontrés.

Cet inventaire est le troisième réalisé sur l'ensemble du bassin et il a permis une vraie mise à jour des inventaires précédents. En terme d'efficacité, l'utilisation de la tablette et l'encodage directement sur le terrain ont permis de parcourir autant de kilomètres de cours d'eau en bien moins de temps que les années précédentes.

L'ensemble des problèmes rencontrés a été hiérarchisé par la cellule de coordination sur base des critères suivants: un point est classé en POINT NOIR PRIORITAIRE si c'est:

-un déchet qui menace la sécurité des personnes, s'il y a un risque de pollution importante, si c'est un très gros dépôt, si la fréquentation touristique



Contenant encore du carburant



est importante, si c'est un fumier avec impact direct sur le cours d'eau, si c'est un dépôt permanent.

-un rejet avec une charge importante, si une station d'épuration existe, si ce sont des jus de fumier qui s'écoulent dans un filet d'eau ou dans la rivière, s'il est situé dans une zone amont de zone de baignade.

-un captage qui entraîne une « quasi » mise à sec du cours d'eau.

-une entrave qui entraîne



Rejet d'eaux usées domestiques

une « quasi » mise à sec du cours d'eau, un risque d'inondation au niveau d'un voûtement ou d'un pont, si c'est un remblai important.

-une érosion qui entraîne un risque pour la stabilité d'un ouvrage, pour la sécurité des personnes, pour la qualité de l'eau ou quand la biodiversité est nulle (peuplement serré de résineux à moins de 6m du cours d'eau).

-un patrimoine fortement détérioré ou risquant de disparaître.

-une plante invasive qui se propage par graines ou qui est proche du cours d'eau (renouées).

-une colonie d'hirondelles de rivages en danger de disparition.

-un autre problème menaçant la sécurité des personnes ou causant un préjudice important à la rivière (ex : herbicides sur berge).

Jours de terrain	67
Km de cours d'eau dans le bassin	2780
Km de cours d'eau inventoriés	1997
Points d'inventaire	2646
Points résolus	317
Points noirs	2026
Points noirs prioritaires	1064



Captage dans le fond du ruisseau



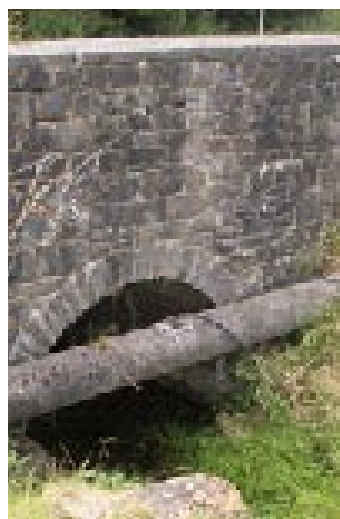
Résineux à moins de 6m



Borne-fontaine en piteux état



Herbicide sur berge

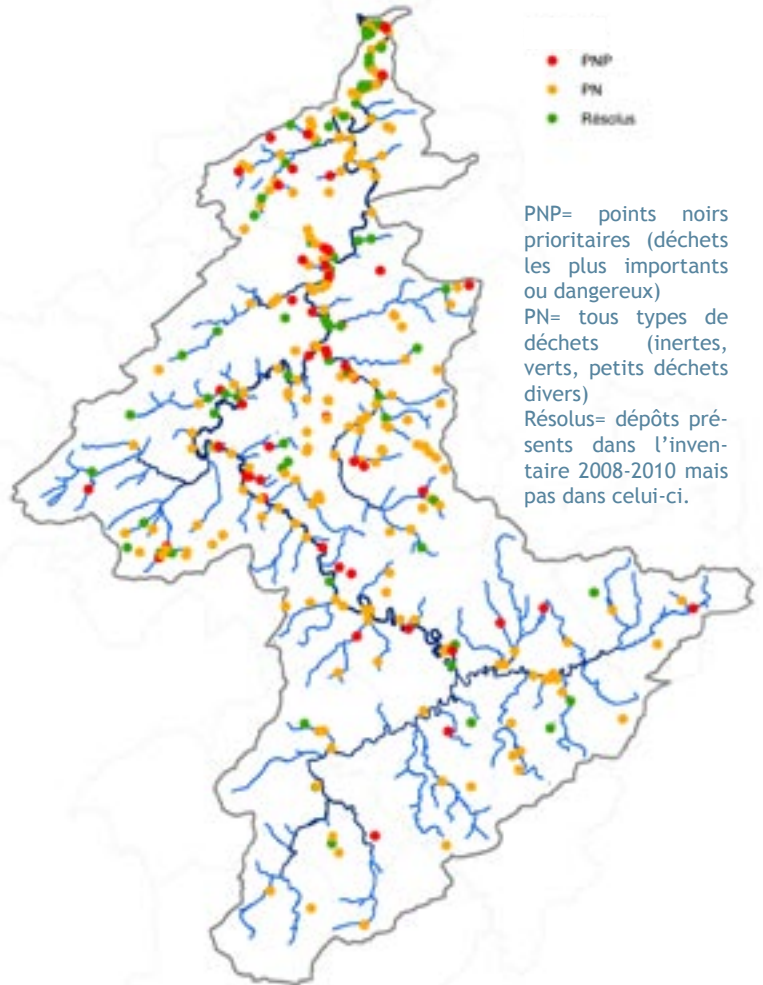


Entrave à l'écoulement

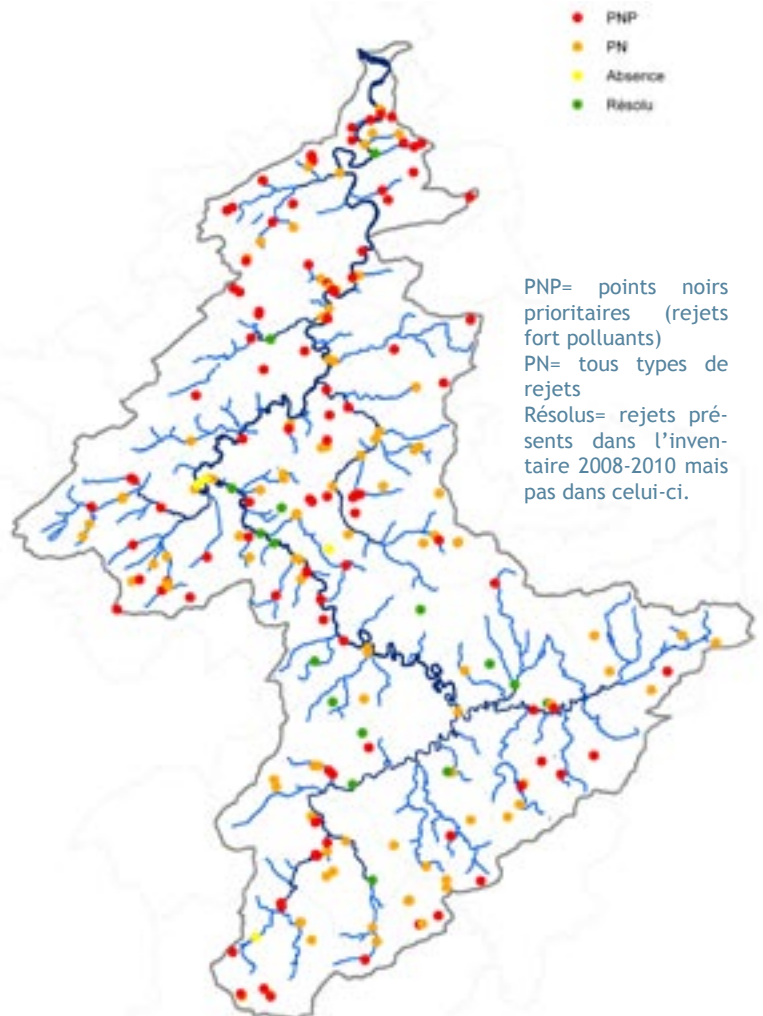


Parapet fortement dégradé

Localisation des déchets répertoriés dans l'inventaire de terrain



Localisation des rejets répertoriés dans l'inventaire de terrain



Thèmes	Nombre de Points	Nombre de points noirs prioritaires
Déchets	329	57
Rejets	231	110
Protections de berges	37	9
Entraves	99	15
Erosions	381	100
Patrimoine	495	10
Hirondelles de rivages	3	2
Captages	10	1
Plantes invasives	784	695
Autres	118	25
TOTAL	2646	1064

Répartition des points par thèmes inventoriés

Protocole de fauche le long du Ravel à Comblain-au-Pont

Concertation

A la demande de l'Asbl Les Découvertes de Comblain, le 11 octobre dernier, une réunion de terrain a été organisée par la cellule de coordination pour définir un protocole de fauche des abords du Ravel5 le long du canal de Poulseur et le long de l'Ourthe entre Comblain-au-Pont et Hé Kepenne. Ces sites étant utilisés par l'Asbl lors des animations, ils rencontraient chaque année des problèmes d'accès au cours d'eau ou devaient réorganiser leurs animations car les plantes qu'ils pensaient utiliser avaient été fauchées la veille.

Des représentants du DNF, des pêcheurs, de la commune, des Découvertes, et des voies hydrauliques de Liège (gestionnaire du Ravel) étaient présents.

Le résultat de cette concertation est repris sur la carte ci-jointe: des zones de gestion différenciées en fonction de l'utilisation du site par l'Asbl, les pêcheurs et les riverains.



Sensibilisation

Tous concernés

L'amélioration de la qualité des eaux commence à la maison!

Les molécules polluantes issues des produits de nettoyages ne sont pas traitées par les stations d'épurations (collectives ou individuelles): elles se retrouvent donc dans la rivière ou dans les sols. Comment éviter cette pollution? Des alternatives existent: suivez le guide!

Nettoyage en douceur

Un nettoyage régulier avec un peu d'eau chaude et de nettoyant tout usage (à base végétale) prévient l'accumulation des saletés et évite le recours aux produits agressifs, polluants, coûteux et ... inutiles.

Simplicité!

Faites confiance aux produits alternatifs. Certains produits comme le vinaigre sont très efficaces pour éliminer les dépôts de calcaire. Préférez aussi les produits écologiques ou labellisés. (voir www.ecolabel.be)

Extraits de la brochure ci-dessous éditée par les intercommunales de gestion des déchets

**Le saviez-vous?**

La Javel est un des produits utilisés dans nos maisons les plus dangereux pour le milieu aquatique.

Les germes dangereux sont rares dans nos foyers. L'utilisation régulière de produits antimicrobiens détruit l'équilibre microbien naturel qui nous protège des infections. Ce déséquilibre peut alors entraîner l'apparition de germes plus agressifs et dangereux.

Les détergents désinfectants (Javel ou autres) «tout-en-un» ne sont pas plus efficaces, ils sont par contre plus polluants. Désinfecter une surface non nettoyée est absolument inefficace, puisque le désinfectant est en grande partie neutralisé par la salissure.

Pour désinfecter là où c'est indispensable, préférer quelques gouttes d'huiles essentielles diluées.

Les ingrédients simples, efficaces et non toxiques pour l'environnement à toujours avoir à la maison

Le **vinaigre blanc**, pur ou dilué, froid ou chaud pour plus d'efficacité, est idéal pour détartrer, dégraisser les vitres et plans de travail, adoucir le linge, faire briller l'argenterie, supprimer la rouille...

Le **bicarbonate de soude**, ajouté à la lessive augmente ses performances et évite les dépôts de calcaire; mélangé avec un peu d'eau, il forme une pâte légèrement abrasive qui décolle les taches tenaces sans risques pour le support.

Le **savon de marseille** (en bloc ou en copeaux) essentiellement utilisé pour le lavage du linge, il entre aussi dans la composition d'un nettoyant multi-usage.

Le **savon noir** est un puissant dégraissant et détachant (hottes, fours, grilles de

barbecue, sols, détachant textile... il est aussi utilisé comme insecticide contre les pucerons et chenilles.

Des **huiles essentielles** de citron, tea tree ou autres en fonction de vos préférences: à utiliser avec modération! Chacune a son champ d'action spécifique. Très efficaces, il est indispensable de bien respecter les dosages.

Quelques recettes?

Fabriquer ses produits de nettoyage à la maison, ce n'est pas compliqué et plus économique.

www.aive.be

<http://raffa.grandmenage.info>
Choisissez les recettes qui vous conviennent le mieux!

Le castor européen

Castor fiber L., plus grand rongeur du continent

Au stade adulte, la taille du castor est en moyenne de 110 à 120 cm de long dont 30 cm pour la queue. Son poids varie entre 18 et 30 kg. Ses principales caractéristiques physiques sont: un corps compact et fusiforme, une fourrure épaisse, des membres postérieurs palmés, des membres antérieurs fonctionnant comme de véritables mains, une queue aplatie horizontalement, des yeux et des oreilles de petite taille disposés très haut sur le crâne.

Le castor est un animal principalement nocturne. Il dispose d'une très bonne ouïe et d'un bon odorat. Par contre, sa vue n'est pas un sens prioritaire et il ne perçoit les mouvements qu'à courte distance.

Il se déplace préférentiellement en nageant, mais il peut marcher sur de courtes distances pour aller chercher de la nourriture ou des matériaux de construction. Habituellement, il reste 2 à 5 minutes sous l'eau, mais peut, en cas d'urgence, diminuer ses pulsations cardiaques et rester en apnée

pendant une période pouvant aller jusqu'à 15 minutes.

Il se déplace beaucoup plus lentement et difficilement sur terre et ne s'éloigne que rarement à plus de 30 mètres de la rive. L'essentiel de ses activités est donc concentré dans les premiers mètres de la berge. 90% des prélèvements de végétaux sont situés dans les 10 premiers mètres; lorsqu'il doit aller plus loin, il creuse des chenaux pour approcher au plus près dans l'eau.

Exclusivement herbivore, son régime alimentaire fluctue en fonction des saisons: plantes herbacées, feuillages de ligneux (salicacées préférentiellement), plantes aquatiques, occasionnellement il visite un potager, un champ de céréales ou de maïs.

Parfois, en vue de constituer des provisions pour l'hiver, le castor amasse des branchages devant son gîte au fond de l'eau où ils sont conservés au frais. Ces réserves peuvent ensuite être consommées en tous temps, même lorsque la glace em-



pêche les castors de sortir sur terre.

Statut de protection

Repris parmi les espèces strictement protégées en Wallonie, il est notamment interdit de le capturer, de le tuer ou de le perturber intentionnellement, de détruire des sites de reproduction ou des habitats naturels, de détenir, transporter, vendre ou acheter des individus.

[Hutte sur l'Ourthe](#)



Cet article reprend des extraits du draft de la brochure «Cohabiter avec le castor en Wallonie» qui sera éditée prochainement par le SPW.

Publications

Chemins de l'Ourthe



Autour de la rivière, indifférente au monde si ce n'est aux obstacles qu'elle met «dans le vent» avec autant de grâce que d'espièglerie, les Hommes ont tissé des liens de plus en plus denses au fil du courant.

Les villages grossissent de l'amont à l'aval, alors que l'Ourthe se fond dans la Meuse, à Liège, ville qui doit à notre cours d'eau le bois et les pierres qui ont aidé à la construire.

Mais la rivière, jusqu'au bout de son rêve, garde en toute circonstance un charme unique par la beauté des paysages qu'elle a créés, par la diversité peu commune des trésors

qu'elle nous fait découvrir, de méandre en méandre, régal pour les sens et l'intelligence. Elle alterne tendresse et grandiose.

Chevauchant notre «petite reine», avec des mots et quelques photos, voici l'Ourthe, fruit de nos Ardennes, de la Famenne et du Condroz... (Morceau choisi).

Un livre de
Philippe Blondieau et
Jean-Pierre Minguet
aux éditions du Perron
(2006) disponible chez
l'éditeur et dans toutes
les bonnes librairies.

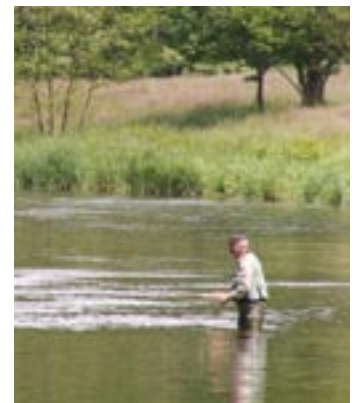
Information

La pêche les pieds dans l'eau
aussi entre Jupille et Liège !

La pêche les pieds dans l'eau est autorisée entre Nisramont et Jupille à partir du premier samedi de juin. Depuis cette année jusque fin 2014, cette pratique est autorisée également entre Jupille et Liège et ce quel que soit le mode de pêche pratiqué. Cette dérogation a été octroyée à la demande des pêcheurs qui

rencontrent de plus en plus de difficultés pour pratiquer leur sport du bord de la rivière. D'ici fin 2014, si cette dérogation n'a pas posé de problème à l'usage, il serait envisagé de la pérenniser.

Ne soyez donc pas étonnés de croiser un pêcheur dans l'Ourthe à Esneux, Durbuy ou Comblain!



Pour recevoir ou faire connaître ce bulletin, communiquez vos nom, prénom et adresse au

**Contrat de rivière
Ourthe Asbl**
rue de la Laiterie, 5
6941 Tohogne

086/21.08.44
cr.ourthe@skynet.be
www.cr-ourthe.be

PUBLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DU
CONTRAT DE RIVIERE OURTHE

Conception, coordination rédactionnelle: Sophie Duchateau, Cécile Pironet

Crédits photos: CRO

Bulletin réalisé avec le soutien financier de la Wallonie, des Provinces de Liège et Namur et des 25 communes partenaires (Bastogne, Bertogne, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Erezée, Esneux, Ferrières, Gouvy, Hamoir, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Liège, Manhay, Marche-en-Famenne, Nandrin, Ouffet, Rendeux, Sainte-Ode, Somme-Leuze, Sprimont, Tenneville, Vaux-sur-Sûre).